

**DATE DE CONVOCATION** : 18 Mars 2021

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE -- B. LAFAYE - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU  
T.DEGRANDE - P.FREON - M.A. CHEVALIER - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F.CESSAC -  
S.BROUILLET - W. BOURGEAU - E.PISANI - A. DUBRUN - F. GUIRAO - H. ROSARIO - E. PILLARD-  
CLEMENTEL - S.RAYNAUD - S. DELIMOGE

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : G. MIGNON ayant donné pouvoir à B.  
LAFAYE - C. BONNEAU ayant donné pouvoir à M.H. AUBINEAU - P. ORMECHE ayant donné  
pouvoir à W BOURGEAU - K.PERROIS ayant donné pouvoir à M.VILLEGER - C. NANGLARD  
ayant donné pouvoir à J.F. CESSAC - P.BERTON ayant donné pouvoir à S DELIMOGE - C.  
RAFIN ayant donné pouvoir à S. RAYNAUD

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: K.GAI- G. MIGNON- C. BONNEAU- P. ORMECHE -  
K.PERROIS- C. NANGLARD - P.BERTON - C. RAFIN

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : J.F. CESSAC

**OBJET : BUDGET ANNEXE – CŒUR DE PAYS – COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2020**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-12, le vote du compte administratif par l'organe délibérant doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-14, le Conseil Municipal a élu Monsieur Patrice FREON, Conseiller Municipal délégué, en qualité de Président de séance pour le vote du Compte Administratif,

**CONSIDERANT** la conformité des résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion certifiée par Monsieur le Trésorier,

**CONSIDERANT** les résultats obtenus dans le Compte Administratif 2020 du budget annexe Cœur de Pays :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Réalisé 2020</b>
002	Excédent antérieur reporté	87 915.31 €	- €
75	Autres produits de gestion courante	45 000.00 €	49 150.24 €
		<b>132 915.31 €</b>	<b>49 150.24 €</b>

Dépenses de fonctionnement		Budget 2020	Réalisé 2020
023	Virement à la section d'investissement	78 815.31 €	- €
022	Dépenses imprévues	2 000.00 €	- €
011	Charges à caractère général	46 000.00 €	4 649.07 €
65	Autres charges de gestion courante	4 000.00 €	- €
67	Charges exceptionnelles	500.00 €	9.40 €
042	Dotations aux amortissements	1 600.00 €	1 530.00 €
042	Dotations pour risques et charges	- €	- €
		<b>132 915.31 €</b>	<b>6 188.47 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		Budget 2020	Réalisé 2020
001	Solde d'investissement reporté	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	78 815.31 €	- €
042	Opération d'ordre entre section	1 600.00 €	1 530.00 €
1068	Affectation en réserve (1068)	16 290.83 €	16 290.83 €
16	Emprunts et dettes assimilées	500.00 €	- €
		<b>97 206.14 €</b>	<b>17 820.83 €</b>

Dépenses d'investissement		Budget 2020	Réalisé 2020
001	Solde d'investissement reporté	12 065.50 €	- €
020	Dépenses imprévues	2 500.00 €	- €
16	Remboursements d'emprunts & cautions	2 000.00 €	450.00 €
21	Investissement	30 000.00 €	- €
23	Investissement	50 640.64 €	4 185.49 €
		<b>97 206.14 €</b>	<b>4 635.49 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Châteauneuf-sur-Charente, décide **PAR 25 VOIX POUR** (Monsieur le Maire, Jean-Louis LEVESQUE, sort de la salle et ne prend pas part au vote) :

- ✚ D'arrêter les résultats tels qu'obtenus dans le Compte Administratif 2020 du budget annexe Cœur de Pays.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Patrice FREON  
Conseiller Municipal Délégué  
Président de séance